

**EDF**Electricité  
de FranceDirection  
de la Distribution**AIDE FINANCIÈRE POUR L'ISOLATION THERMIQUE  
DES LOGEMENTS CHAUFFÉS À L'ÉLECTRICITÉ**

Madame, Monsieur,

Vous utilisez l'électricité pour vous chauffer.

Vous voulez améliorer l'isolation de votre logement.

Afin de favoriser les économies d'électricité liées à votre chauffage, **ÉLECTRICITÉ DE FRANCE** a décidé de participer financièrement à certains travaux d'isolation réalisés en 1987.

Cette participation pourra représenter le quart du montant des travaux, sans toutefois dépasser 1500 F. Elle sera directement déduite sur une prochaine facture d'électricité.

Vous trouverez dans cette lettre les informations utiles pour bénéficier de cette participation, ainsi que des conseils pour réaliser une isolation efficace.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Centre

# Les 6 points chauds de l'isolation.

## AIDE FINANCIÈRE

POUR L'ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS CHAUFFÉS À L'ÉLECTRICITÉ

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE D'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE ?

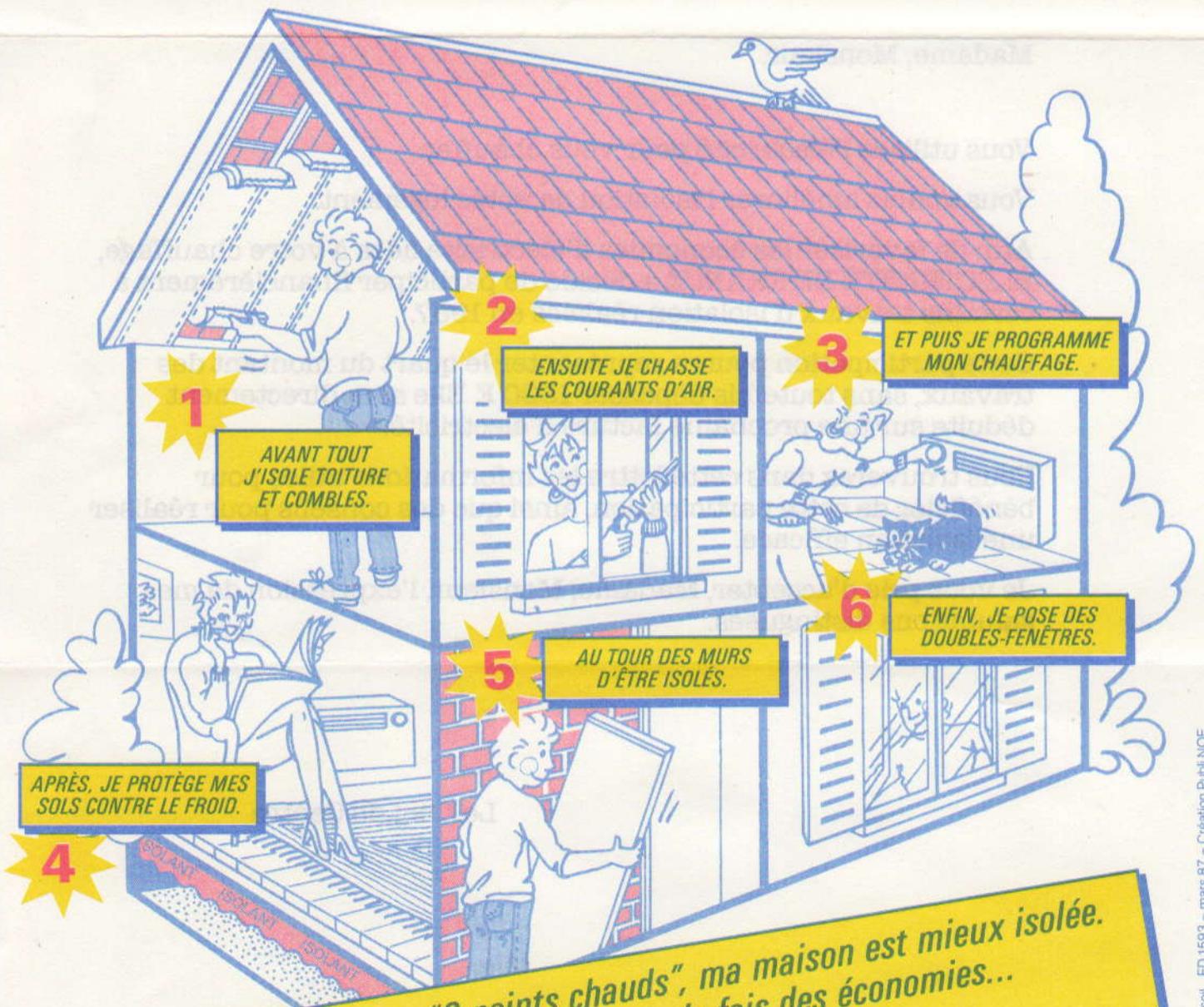
Tout particulier réalisant des investissements d'un montant minimal de 1500 F dans un logement dans lequel l'électricité assure le chauffage pour au moins 50% des besoins et dont l'isolation est insuffisante.\*

### QUELS TRAVAUX ?

- Les travaux, réalisés après le 1.1.1987, permettant d'économiser de l'électricité.
- La nature de ces travaux vous est indiquée sur le dessin ci-dessous (les six points chauds de l'isolation).
- Vous obtiendrez une plus grande efficacité en les réalisant dans l'ordre suivant: 1. 2. 3. 4. 5. 6.

### QUELLES DÉMARCHES ACCOMPLIR ?

Demandez à votre service local EDF l'imprimé à remplir pour obtenir l'aide. Vous trouverez son adresse et son téléphone sur vos factures.



Grâce aux "6 points chauds", ma maison est mieux isolée. J'ai un plus grand confort. Je fais des économies... et je vais recevoir l'aide financière EDF.